



LA LETTRE DE LA CCREVI (Commission de Coordination Régionale des Vigilances Région Midi-pyrénées)

Numéro 9

Mai 2003

LES AXES DE TRAVAIL 2003

- ☑ **Pharmacovigilance**
- ☑ **Infectiologie**
- ☑ **Gestion des risques**
- ☑ **Matérovigilance**



LES INDICATEURS 2002

Nous rappelons aux établissements de santé retardataires que les indicateurs non reçus au 30 avril 2003 ne seront pas traités. Dommage de ne pas participer à ce recueil...

CCREVI - CRESSA

Une rencontre a eu lieu le 21 février à Bordeaux ; une autre est prévue ultérieurement à Toulouse.

Nous avons décidé en mise en commun :

- des formations Gestion des Risques organisées avec l'aide de la CRESSA et de l'ISPED en Midi-Pyrénées
- des indicateurs élaborés par la CCREVI



PHARMACOVIGILANCE

Nous vous rappelons l'ouverture du site www.pharmacovigilance-toulouse.com.fr où vous pouvez trouver les Bulletins d'information de Pharmacologie ainsi qu'un ensemble d'information sur les activités du Centre Régional de Pharmacovigilance.



MATERIOVIGILANCE

Mme Béatrice WALRAEVE, ingénieur biomédical, a été recrutée à la DRASS Midi Pyrénées (tél. 05.62.73.94.61 - beatrice.walraeve-bresson@sante.gouv.fr).

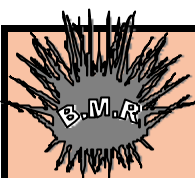
Elle vous propose différents axes de travail :

- Etat des lieux des procédures de matériovigilance dans la région et synthèse sur le site de la CCREVI avec l'élaboration de documents pratiques (Procédure / Fiche de déclaration interne / Tableau récapitulatif sur les GMAO et leurs implantations) ;
- Animer la rubrique matériovigilance sur le site de la CCREVI (mise à jour des bases réglementaires, bibliographie, création d'un forum d'échanges) ;
- Rencontre régionale entre matériovigilants ;
- Relayer les infos AFSSaPS (hors alertes) afin que les matériovigilants aient un retour des actions en cours.

ADRESSES UTILES

AFSSAPS
143/147 Bld Anatole France
93825 Saint-Denis Cedex
Téléphone : 01 55 87 30 00
Télécopie : 01 55 87 30 12
Site : afssaps.sante.fr.

CCREVI
DRASS
71, bis allées Jean Jaurès
31050 Toulouse Cedex
Téléphone : 05 62 73 93 10
Téléphone : 05 62 73 93 15
Télécopie : 05 62 73 94 39
Messagerie : dominique.
albouy-baudrin@sante.gouv.fr.



N'OUBLIEZ PAS D'UTILISER LA FICHE DE TRANSFERT BMR
(nous évaluerons sa diffusion et son utilisation fin 2003)

Par ailleurs, pour l'information de vos patients, nous vous signalons une aide intéressante :

Aide à l'information de vos patients porteurs de BMR : Fiche du CCLIN Paris Nord à l'usage des patients " Vous êtes porteur d'une bactérie multi-résistante aux antibiotiques (BMR) " disponible à <http://www.ccr.jussieu.fr/cclin/> puis suivez Entrée / Recommandations / Guides.

LE SIGNALEMENT DES INFECTIONS NOSOCOMIALES



Journée régionale sur le signalement des infections nosocomiales en Midi Pyrénées (Toulouse, 20 mai 2003).

➤ Résultats nationaux des déclarations obligatoires 2002

(présentés aux journées scientifiques de l'InVS du 4 décembre 2002) : 307 épisodes (soit 760 infections nosocomiales) donc 56 cas groupés (18%), 58% concernent des germes hospitaliers fréquents et sont associées pour 72% d'entre elles à un signe de gravité (décès, ...). 21% des infections nosocomiales déclarées sont responsables de décès, 8% sont liées à des déclarations obligatoires (DO) et 5% à des germes environnementaux. Enfin le délai entre la découverte de l'infection nosocomiale et la déclaration est souvent bref (75% de moins de 40 jours). Il a été mis en évidence des pratiques à risque (anesthésie), des cas graves groupés et des contextes particuliers (transfusion sanguine, activités à risque,...).

➤ Précisions supplémentaires de la nouvelle fiche de signalement

(circulaire DGS/SD5C-DHOS/E2-2003-02 du 3 janvier 2003 relative aux modalités de signalement des infections nosocomiales dans les établissements de santé) sur:

- la survenue de cas groupés,
- les dispositifs médicaux, les vigilances,
- le caractère certain ou probable, acquis ou importé des cas,
- l'antibiogramme à joindre,
- les hypothèses sur les causes de l'infection nosocomiale.

A venir

- Guide technique du circuit du signalement de l'infection nosocomiale (RAI SIN)
- Nouvelle circulaire sur le signalement des infections nosocomiales (critères de signalement, organisation interne des établissements de santé et rôle des intervenants extérieurs dans le dispositif de signalement).

ACTUALITES SRAS

- <http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/pneumopathies/index.htm> (site du Ministère)
- <http://www.invs.sante.fr/> (site InVS)
- Toute personne suspecte ou se considérant comme à risque de SRAS téléphoner au 15



Les bases réglementaires de la déclaration obligatoire (DO)

- Décret n°2001-437 du 16 mai 2001 (JO du 23 mai 2001)
- Arrêté du 10 février 2003 relatif à la notification obligatoire des maladies infectieuses visées à l'article D. 11-1 du code de la santé publique (JO n° 47 du 25 février 2003 page 3338)
- Articles L. 3113-1, R. 11-2 et D. 11-1 du code de la santé publique,

Qu'apporte la nouvelle procédure de DO ?

- Elle définit le rôle des trois acteurs concernés
 - Les médecins et les biologistes, libéraux et hospitaliers,
 - Les médecins inspecteurs de santé publique (MI SP) et leurs collaborateurs des Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS),
 - Les épidémiologistes de l'Institut de veille sanitaire (InVS),
 - L'accès au support de notification et à ces outils est facilité par l'accès Internet sur le site de l'InVS.
- Elle instaure une protection des personnes notamment par l'information du patient sur la procédure et le renforcement de l'anonymat lors de la transmission de données (anonymisation des fiches de notification (code déterminé par un logiciel spécifique pour les maladies concernées par les fiches à plusieurs feuillets)).

Pour tout renseignement concernant cette procédure, contactez l'InVS (mdo-info@invs.sante.fr / tel: 01 41 79 67 96) ou visitez le site Internet de l'InVS (<http://www.invs.sante.fr/surveillance/mdo/>).

Où trouver les fiches de notification des maladies à DO ?

Il existe deux types de fiches à DO :

- Fiches de notification des maladies à déclaration obligatoire à un feuillet (au format pdf disponible sur le site de l'InVS : <http://www.invs.sante.fr/surveillance/mdo/index.htm>) :
- Les fiches à plusieurs feuillets autocopiants : Hépatite B aiguë, infection VIH et sida chez l'enfant de moins de 13 ans, infection VIH chez l'adulte et l'adolescent de 13 ans et plus, sida chez l'adulte et l'adolescent de 13 ans et plus ([Ces fiches ne peuvent être ni photocopiées, ni téléchargées. Les médecins et les biologistes peuvent se les procurer auprès de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales de leur lieu d'exercice.](#)

Où trouver le logiciel d'anonymisation ?

Le logiciel est disponible sur demande auprès de l'InVS (mdo-info@invs.sante.fr / tel: 01 41 79 67 96). La demande devra préciser le support et la version du logiciel souhaitée (Windows, Mac, Unix-Linux) et en précisant sa qualité (médecin déclarant et/ou biologiste).

Comment dispenser l'information au patient ?

L'information orale doit être complétée d'une information écrite formalisée dans une fiche :

- Fiche d'information sur la notification des maladies à DO :
http://www.invs.sante.fr/surveillance/mdo/pdf/fiche_info_patient.pdf
- Fiche d'information des personnes sur la notification de l'infection à VIH:
http://www.invs.sante.fr/surveillance/mdo/pdf/fiche_info_vih.pdf

Nous vous rappelons la création d'une cellule ESST à la DRASS Midi Pyrénées pouvant répondre à vos questions dans différents domaines relatifs aux Encéphalopathies Spongiformes Subaiguës Transmissibles :



Cellule ESST DRASS Midi Pyrénées	Domaines	Coordonnées
Cottin Sophie, Pharmacien	Stérilisation, AMP, Cosmétique, greffe	Tél. 05 62 73 93 12 - Mél : sophie.cottin@sante.gouv.fr
Pouey Jérôme, épidémiologiste	Epidémiologie des cas d'ESST	Tél. 05 62 73 94 80 Mél : pouey@cict.fr
Rivière Stéphanie, Ingénieur	ESB, chaîne alimentaire, environnement	Tél. 05 62 73 94 38 Mél : stephanie.riviere@sante.gouv.fr
Thomas Agnès, Médecin	Prise en charge des patients, autopsie, désinfection	Tél. 05 62 73 94 55 Mél : agnes.thomas@sante.gouv.fr
Walraeve Béatrice, Ingénieur biomédical	Dispositifs médicaux, matériovigilance	Tél. 05 62 73 94 61 Mél : beatrice.walraeve-bresson@sante.gouv.fr

GESTION DES RISQUES

Nous vous signalons trois documents intéressants dont le guide de l'ANAES :



- Principes méthodologiques pour la gestion des risques en établissement de santé, ANAES 2003 (janvier), 110p.(www.anaes.fr puis suivez /Publications/méthodologie/[titre])
- La gestion du risque environnemental dans les établissements de santé. Techniques Hospitalières, 2003 (janv.- fév.),673:33-56
- Dossier Gestion des risques, Gestions Hospitalières, 2003 (janv.):62-75

Cette lettre vous est ouverte ! Si vous avez des expériences à partager avec les autres, des articles à nous communiquer... faites le savoir, écrivez nous !



- **Toulouse, 20 mai 2003** Journée régionale sur le signalement des infections nosocomiales CCLIN-DRASS
- **Marseille 21-22-23 mai 2003** : HOSPIMED, le salon euro-méditerranéen de l'équipement médical et hospitalier. Site web : www.hospimed-expo.com et Les entretiens d'HYGIENES [Gestion des risques liés aux personnes âgées, Gestion des risques liés aux AES, Vigilances et gestion des risques] -Mél : hygienes@lyon-sud.univ-lyon1.fr
- **Rennes 22-23 mai 2003** : VIIèmes Assises Nationales QUALIBIO / sécurité sanitaire et gestion du risque lié aux équipements biomédicaux et dispositifs médicaux dans les établissements de santé : www.qualibio2003@aaccs-qualibio.com
- **Toulouse, 26, 27 et 28 mai 2003** : Congrès national des pharmaciens des hôpitaux HOPI PHARM
- **Paris, 5 et 6 juin 2003** : Ve Congrès National de la société française d'hygiène hospitalière <http://www.sfhh.net/congres-formations.php>
- **Toulouse, 17 juin 2003** : Rencontre des IDE Hygiénistes de la région Midi Pyrénées /CCLIN Sud Ouest,
- **Toulouse 19 juin 2003** : Rencontre des pharmaciens hygiénistes/CCLIN (Bon usage des antibiotiques)
- **27 juin 2003** : Assemblée générale du CCLIN Sud Ouest